

**Association
des secrétaires et caissiers
communaux
du canton de Fribourg**



**Rapport sur l'année
2015/2016**

**Assemblée des délégués 2016
- 23 juin, Siviriez -**

Préambule

A la suite de la dernière Assemblée des délégués du 25 juin 2015, à Bulle, **le comité s'est réuni à 2 reprises**. L'année 2015/16 a été marquée par le suivi de différents dossiers.

Prises de position

Projets de lois

Le comité a été consulté sur **les objets suivants** mais n'a pas eu à engager l'avis des sections de district, puisqu'il n'a fait qu'accuser réception sans remarque :

- Avant-projet de loi modifiant la loi sur les communes (nombre de signatures pour demander un referendum)
- Avant-projet de l'ordonnance sur la communication en cas d'événement extraordinaire
- Avant-projet d'ordonnance modifiant le Règlement d'exécution de la loi sur les communes (adaptations à la révision générale du 7 octobre 2014)
- Avant-projet de loi modifiant la loi sur les communes (vote électronique au conseil général)
- Avant-projet d'ordonnance indiquant les noms des communes et leur attachement aux districts administratifs (ONCD)
- Avant-projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance d'application du CCS

Remarquant que **notre Association ne fait pas partie des organes consultés lors des projets**, le comité a abordé l'ACF pour demander d'être inscrit dans le processus d'office. L'ACF a répondu qu'elle n'est pas habilitée à adresser les courriers directs reçus de l'organe qui publie les consultations à d'autres instances et encourage le comité à s'adresser aux directions cantonales. Cette démarche avait déjà été faite mais sans que cela ne porte ses fruits.

Contrôle des habitants

HarmPers : harmonisation des registres

Ce projet, lancé par l'Etat en 2006, est dans sa **phase de roulage constant**.

Guide du contrôle des habitants

A la suite de sa dernière mise à jour de 2014, **le groupe de travail planche sur de nouvelles modifications**. Le lien pour le télécharger sur le web est le suivant : http://www.fr.ch/spomi/fr/pub/harmonisation_des_registres.htm. Des remerciements vont à l'ensemble des membres du groupe et au canton également pour leur travail.

Guide du préposé au rôle électoral

Le guide a été réalisé en 2015 ; il est téléchargeable sur les sites des Préfectures (lien pour accéder aux sites web : <https://www.fr.ch/diaf/fr/pub/prefectures.htm>).

Finance communale

MCH2 : nouveau modèle de comptabilité harmonisé

Selon les informations du Service des communes, le **projet de loi sur les finances communales devrait être terminé à la fin juin** et la consultation suivra dans le courant de l'automne 2016.

Autres dossiers

SyGEV : système de gestion des élections et votations

Un nouveau test a obligé les administrations communales à dégager du temps le 16 juin 2016 ; il n'était certainement pas nécessaire pour la bonne compréhension et utilisation de l'outil mais bien pour des aspects techniques, malgré les nombreux tests et scrutins de 2015. Il est attendu du canton que **la prochaine utilisation du système soit les scrutins de cet automne, pas avant.**

Harmonisation des bâtiments et logements (Harmbat)

Les communes sont représentées dans ce projet mené par le Canton qui s'appelle désormais **FRIAC** : Fribourg Autorisation de construire (qui remplace DATEC) .

AMICUS : la banque de données des chiens en Suisse

C'est à l'automne 2015 que le comité et les communes ont appris qu'une nouvelle base de données viendrait remplacer ANIS dès 2016 sur décision de l'Association suisse des vétérinaires cantonaux pour qui la mise en œuvre sur le terrain et les implications au niveau informatique n'ont malheureusement pas été examinées. Le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires s'évertue depuis cette annonce à soutenir les communes dans la démarche de changement à laquelle il a aussi été « brutalement » confronté. Le comité est représenté par la présidente qui défend les besoins des communes. Actuellement, le constat n'est pas positif : les passerelles informatiques promises entre AMICUS et les solutions communales ne fonctionnent pas. **Le groupe de travail** formé par le SAAV **fait tout son possible pour coordonner la régularisation de la situation** dans les meilleurs délais.

Formation des élu-e-s communaux

En prévision des séminaires qu'allait prévoir l'ACF à l'occasion de la nouvelle législature 2016/21, **le comité a abordé l'ACF** afin de demander que les praticiens puissent participer à ces informations. Il lui paraissait intéressant que les éléments qui sont transmis par les instances cantonales lors de ces soirées soient également entendues par les praticiens afin que le politique et le terrain détiennent la même information. L'ACF a répondu par la négative expliquant que le public ciblé (politique ≠ praticiens) n'était pas le même et que, partant, les praticiens ne pouvaient pas directement être impliqués.

Perfectionnement

Formation intercantonale de cadre en administration communale

La session 2015/2016 est en cours. On constate que l'intérêt pour la formation et le perfectionnement se poursuit puisque pour le dernier module de cette session (Les ressources de la commune), il a fallu doubler une classe ; les lieux de formation seront donc : Vevey, Marin et Posieux.

Un nouveau module pour l'obtention d'un **certificat de spécialiste en office de la population / contrôle des habitants** a vu le jour.

Toutes les informations utiles figurent sur le site Internet d'Avenir Formation, page <http://www.avenirformation.ch/fr/Gestion-RH/Secretariat-et-administration/Certificat-de-specialiste-en-office-de-la-population-Contrôle-des-habitants.html> (y compris inscription en ligne).

Brevet fédéral de spécialiste en administration publique

A la fin 2015, le règlement d'un nouveau Brevet fédéral permettant d'accéder au titre de Spécialiste en administration publique a vu le jour. La commission romande pour la formation des cadres communaux (FR2C), qui oeuvre depuis dix ans pour la mise sur pied d'un tel brevet, s'en est réjoui. Actuellement, FR2C propose une formation en quatre modules qui mène au Diplôme de cadre en administration communale. Ce titre, reconnu par les sept cantons romands, connaît un succès constant et ses objectifs sont très proches de ceux du Brevet fédéral. Une légère adaptation du cursus est en cours pour permettre aux personnes qui ont suivi la formation romande de se présenter à l'examen fédéral. Les candidats devront suivre un module complémentaire d'un semestre avant d'être admis au Brevet. Ce processus est aussi valable pour les personnes qui ont obtenu le Diplôme de cadre avant 2016.

Le module 5 (compléments et préparation au brevet) est encore en phase de construction. Il devrait être proposé à partir de la fin du printemps voire en automne 2017, pour coïncider avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation professionnelle qui prévoit notamment un soutien financier de la Confédération pour les personnes qui se présentent aux examens professionnels de type Brevet ou Diplôme fédéral.

Conclusion

Les années 2015 et 2016 sont très chargées pour les administrations communales en termes de scrutins et de changements. Le comité cantonal demeure attentif et prend les contacts qui s'imposent pour faire valoir la défense des praticiens.

Le comité ne doit pas relâcher ses efforts afin que l'Association apparaisse dans le système comme un réel maillon de la chaîne et s'y installe solidement.



Pour terminer ce rapport annuel, je tiens à **relever l'engagement de toutes les personnes du terrain qui donne de leur temps pour nos métiers**, les Conseils communaux qui approuvent l'engagement de leur personnel dans ces processus, les sections de district qui sont importantes pour maintenir le contact entre les praticiens et l'organisation d'ateliers divers.

Mais aussi les chefs de projet, les Préfectures et les Services ou Directions cantonaux avec qui nous sommes appelés à collaborer.

Et enfin, un chaleureux **merci aux membres du comité cantonal** pour leur engagement et leur soutien indéfectible à cette cause commune.

Broc, le 23 juin 2016

Anette Cetinjanin Leuzinger
Présidente ACSC

Coordonnées utiles

Le Comité cantonal

Anette Cetinjanin Leuzinger, Présidente
026 921 80 10
commune@broc.ch

Valérie Maillard, Vice-Présidente
026 477 93 00
admin@cottens-fr.ch

Chantal Vasta, Secrétaire PV
026 948 22 12
chantal.vasta@chatel-st-denis.ch

Christophe Burri, Caissier
026 662 46 46
christophe.burri@bluewin.ch

Sophie Progin, Secrétaire
021 909 59 57
finances@ursy.ch

Adresse de l'Association

**Association des secrétaires et
caissiers communaux
du canton de Fribourg**
p.a. Administration communale
Bourg de l'Auge 9
1636 Broc

Et encore plus sur...

www.acsc-fr.ch